



COMPTE RENDU

CONSEIL DE QUARTIER - Secteur 3

Du 19 novembre 2015

Présents :

Elus : Mmes Joëlle BATTESTINI, Muriel HENRY, MM Fabrice BERARDI, José MORALES.

Agents : Mme Carine PONTET Chef de la Police Municipale,
M. Guy TEZIER Directeur des Services Techniques,
M. Sylvain CAMOIN Chargé de Mission Environnement/Aménagement du Territoire,
Mme Martine BAGNIS Référente Administrative de la Démocratie Participative.

Intervenants : Mme Béatrice MARTHOS Directrice Générale SPL Eau des Collines
M. Gilbert BERNARDI Référent SPL Eau des Collines, Responsable du Pôle Assainissement et Forêt
M. Julien GONDELLON Chef de Projet, Bureau d'étude CEREG
M. Arthur REZARD Technicien Supérieur, Bureau d'étude CEREG

A QUOI SERVENT LES CONSEILS DE QUARTIERS :

- ✓ A porter les projets, et être en contact avec la population
- ✓ A échanger régulièrement sur les projets participatifs
- ✓ A développer des projets spécifiques en montant des ateliers
- ✓ A aménager un espace de réflexion, de discussion et de contribution

LES GRANDS SUJETS

L'ÉCHANGEUR A BELCODENE

C'est acté, l'échangeur sera pour 2020. Le retard est dû au changement de l'emplacement.

LA 3^{ème} VOIE

Dans le cadre des travaux d'agrandissement de la 3^{ème} voie, les élus ont demandé un mur antibruit sur La Bouilladisse. ESCOTA étudie une solution pour augmenter les linéaires de mur anti-bruit sur la commune.

LA SALLE DE SPORT

Le projet est devenu beaucoup trop coûteux, mais il n'est pas abandonné. Nous étudions d'autres possibilités, notamment foncières pour un équipement de proximité dans le quartier.

LE LYCEE

Le projet suit son cours. Lycée, Val'Tram, éco-quartier, échangeur, tout est prévu pour 2020.

LE MARCHÉ

Il est possible que nous fassions un marché le week-end, tout en maintenant celui du jeudi qui a ses habitués.

LA METROPOLE

La loi nous oblige à rentrer dans la Métropole en janvier 2016. Jean-Claude GAUDIN a pris la tête du Conseil Métropolitain. André JULLIEN va siéger et nous représenter.

La fiscalité ne sera pas touchée et restera communale pour 2016.



Pour l'instant, les compétences de la Métropole ne sont pas définies. Un Conseil de Territoire remplacera le Conseil Communautaire dès janvier 2016.

Question : Avec la Métropole, certains projets ne risquent-ils pas d'être remis en cause ?

Réponse : Non pour les projets communaux, mais peut-être, c'est toujours une possibilité, pour les chantiers portés par l'AGGLO ... c'est pourquoi les projets doivent être bien avancés avec des financements validés avec de nombreuses institutions qui ont déjà travaillé dessus.

Question : Va-t-on garder la gratuité des transports ?

Réponse : Nous nous battons pour la garder. Nous avons 174 % d'usagers en plus. La gratuité est très bénéfique. Les utilisateurs ont pris conscience de la chance qu'ils ont et de ce fait, il n'y a plus de dégradation, plus tension liée au contrôle...

VOISINS VIGILANTS - CITOYENS SOLIDAIRES

Nous comptons mettre en place l'opération « Citoyens solidaires » qui consiste à relayer des informations à la Police Municipale, la Gendarmerie via des référents.

Dans chaque quartier des référents se chargeraient de relayer de l'information dans le village en signalant des véhicules suspects, des rodeurs, des rassemblements ou regroupements suspects et bruyants,... ou tout simplement des alertes météo.

Cette initiative permettra de privilégier la prévention et l'avertissement afin de mieux travailler le relationnel entre Police, Gendarmerie et Référent.

Les personnes qui désirent déposer leurs candidatures peuvent le faire auprès de la Police Municipale.

Dans chaque quartier il y aurait un référent et deux suppléants.

Cette démarche aboutira sur une convention avec la Préfecture.

L'ASSAINISSEMENT

Mr GONDELLON Chef de Projet au bureau d'étude CEREG Territoire démarre la présentation du projet d'assainissement au cœur du Pigeonnier.

Il sera rejoint par le responsable Assainissement de la SPL l'Eau des collines.

Une étude globale, axée sur le réseau d'assainissement collectif a été lancée en 2009.

Cette étude, montre comment desservir le plus de logements avec un réseau qui soit le plus simple possible basé sur une architecture de réseau qui permet de remplir cet objectif.

Il en ressort que l'aspect resserré est plus avantageux à notre réseau collectif.

Une étude globale a été faite en amont. Maintenant il faut passer à une étude beaucoup plus précise.

Après une vue de la topographie, les techniciens du bureau d'étude CEREG vont faire du porte à porte pour que les équipes voient comment peuvent se réaliser les raccordements sur les terrains privés.

Ensuite, le tracé général du réseau d'assainissement structurant sera établi, favorisant le raccordement le plus simple.

Ces enquêtes de branchement ont pour objectif de rencontrer les propriétaires, voir les contraintes du terrain (piscines, clôtures, massifs de fleurs, dalles...) et avoir un aperçu de comment sont gérées actuellement les eaux usées afin de pénaliser le moins possible.

Question : N'est-il pas possible d'avoir ces informations par le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) ?

Réponse : Non car on ne peut pas tout voir. Les terrasses en bois ou les piscines récentes n'y figurent pas.

Question : Le branchement se fera-t-il en limite de propriété ?

Réponse : Oui, ce sera aux propriétaires de faire le nécessaire après. Mais nous allons faciliter le branchement.



Question : Le branchement sera-t-il gratuit ou payant ?

Réponse : Ce ne sont pas les techniciens qui travaillent aujourd'hui sur le projet qui décident. Mais il devrait y avoir une taxe de raccordement.

Le GPS va donner le profil en long des tuyaux. Une fois raccordées, toutes les fosses septiques devront être comblées.

Nous allons faire le point sur l'évacuation à l'échelle de chaque parcelle pour que le réseau fonctionne au mieux.

A la fin de l'étude, nous établirons le plan du projet ainsi qu'un compte rendu de visite.

Des réseaux passeront en terrains privés d'où le besoin de conventions avant la réalisation du projet.

Une réunion aura lieu avec la mise à disposition du plan et les explications du projet.

Question : Combien de temps va durer l'étude ?

Réponse : Cela dépendra du temps que nous mettrons à voir chaque propriétaire, d'où l'intérêt d'une prise de rendez-vous rapide.

Question : Quel sera le coût des travaux ?

Réponse : A ce jour l'AGGLO a mis 700 000 euros de côté pour l'opération.

Question : Ne risque-t-on pas de ne plus avoir cette enveloppe au 1^{er} janvier ?

Réponse : A cette date l'AGGLO n'existera plus et nous serons en Métropole. Il faut espérer que la Métropole continuera ce projet. Les premiers qui arriveront avec un projet ficelé seront servis.

Question : Le nôtre sera-t-il ficelé avant le 1^{er} janvier 2016 ?

Réponse : Non, mais l'étude sera lancée. Il sera difficile à la Métropole de faire marche arrière. Nous avons toutes les chances pour que le projet continue.

Tout ne va pas s'arrêter au 1^{er} janvier. La Métropole ne sera pas opérationnelle. La compétence de l'assainissement risque donc d'être déléguée au Conseil de Territoire. Il faut avancer le plus vite possible.

Question : Peut-on tabler sur la fin du 1^{er} trimestre ?

Réponse : Oui, mais cela dépendra notamment de la rapidité des réponses.

LA STATION D'EPURATION

La solution proposée est du style rustique avec un entretien et des contraintes d'exploitation très simples : filtres à sable, roseaux. Cette variante est très bien pour les hameaux.

Question : Avez-vous une idée pour l'emplacement de la station ?

Réponse : La station se situera en contrebas de la « fourche » du chemin de Valla de Rigon, sur des parcelles qui appartiennent aujourd'hui à la commune.

Question : Ne pourrait-on pas la mettre plus bas pour récupérer les eaux nauséabondes rejetées par Médiatur et récupérer ainsi celle des Boyers ?

Réponse : La solution a été écartée car nous n'avons pas le foncier nécessaire. Le but est de traiter prioritairement le hameau du Pigeonnier.

Question : Pourquoi ne pas le faire mettre en conformité ?

Réponse : Parce qu'il n'y a pas de plainte pour dysfonctionnement du système d'assainissement.

Question : A-t-on essayé l'usage de la percolation ?

Réponse : Non pas encore.

Question : Qui est concerné par le raccordement ?



Réponse : D'après la carte, les riverains des chemins des Cadets, du Cercle, du Boulodrome des Aires, des Encrimauds, la partie haute du Valla de Rigon.
L'AGGLO a pris la décision de financer et de porter ce projet.

Question : Ce projet est-il né parce qu'il y a l'école ?

Réponse : Non, le besoin a été identifié depuis de nombreuses années dans ce quartier non raccordé au tout à l'égout et c'est l'AGGLO qui a constaté que les drains ne pouvaient pas être mis en conformité dans la partie dense du hameau. La demande est justifiée et le projet avance. L'AGGLO a débloqué 700 000 euros pour environ 200 habitants.

Le coût du branchement se situe entre 1 500 et 2 000 euros. Chaque fois qu'une maison se raccordera, le propriétaire devra s'acquitter d'une redevance de 1600 euros qui correspond à la taxe de raccordement. L'assainissement a aussi un coût.

Mr GONDELLON précise que si d'autres personnes se trouvent mitoyennes avec le tracé et veulent se raccorder, on peut étudier le dossier.

Question : Faudra-t-il faire une station de relevage ?

Réponse : C'est obligatoire.

Question : Quelles conséquences l'assainissement aura-t-il sur le PLU. Est-ce que ça va ouvrir l'urbanisation ?

Réponse : On y travaille afin que cette possibilité n'arrive pas. Ça va libérer quelques terrains. Mais tout ce qui n'est pas raccordé au réseau risque de devenir inconstructible.

Question : Pourquoi ne pas faire un collecteur sur le CD 45 avec une station pour Médiatur ?

Réponse : Le CD 45 est en partie haute. On ne peut pas faire de réseau dans le vallon qui se trouve sur des propriétés privées.

Question : Les postes de relevage appartiennent-ils aux propriétaires ?

Réponse : Ca dépend de l'endroit où ils se trouvent.

Question : On va pouvoir prévoir un nouveau réseau pour les Boyers ?

Réponse : On peut ajouter 20 % sur le dimensionnement de la station. Mais c'est très difficile de raccorder le hameau des Boyers, notamment à cause de la nature des sols très rocaillieux et le peu d'emprise publique. Ce n'est pas infaisable mais ce sera très coûteux.

Question : Les maisons raccordées par le projet du Pigeonnier représentent quel pourcentage ?

Réponse : Nous ne savons pas encore, environ 40 % des habitations.

Une rencontre entre les riverains et le bureau d'étude sera programmée un samedi toute la journée au cours du 1^{er} trimestre 2016 afin d'avancer sur la station d'épuration.

LA VOIRIE

Question : Il faudrait prévoir le rebouchage des trous car chaque année la route se détériore. Il faudrait également programmer la réfection totale de la voirie.

A la sortie du Chemin Départemental, le matin lorsqu'il y a du brouillard, le miroir ne suffit pas à voir les véhicules qui déboulent à grande vitesse.

Le Pigeonnier est classé en zone urbaine, de ce fait on n'a plus besoin de demander des autorisations pour poser des ralentisseurs. A-t-on la possibilité d'avoir des contrôles radars ?



Réponse : Des lunettes à infra-rouge sont en train d'arriver. Des contrôles ont déjà été faits l'an dernier. Il faut peut-être prévoir de mettre des feux tricolores. Même si on est en zone agglomérée, le corps de chaussée appartient au Conseil Départemental. Par contre on va pouvoir mettre des ralentisseurs sur les chemins communaux.

Question : Il y a quelques années, on nous avait promis la réfection des routes.

Réponse : Avec 42 km de voirie, nos routes ne peuvent être toutes entretenues correctement.

Au cours l'exercice 2016-2017 nous n'aurons pas de budget pour faire des corps de chaussée partout où cela est demandé, il faudra prioriser. Des campagnes de rebouchage des trous sont organisées plusieurs fois par an le temps de dégager des budgets 10 fois supérieurs pour refaire complètement des routes.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Question : Malgré le panneau qui interdit l'accès aux véhicules de gros tonnage, les camions de matériaux, les pompiers et autres passent.

Réponse : La Police Municipale ne donne pas de dérogation aux 26 tonnes. Toutefois les pompiers et les services de secours ont une dérogation sur tout le territoire français.

Question : Pourquoi ne pas effectuer des contrôles ?

Réponse : On ne peut pas être au bord de toutes les routes. L'incivisme est partout. Mais après une campagne de prévention par la pédagogie, nous allons passer à une phase plus répressive pour que les incivilités et les comportements routiers à risques cessent.

L'AIRE DE JEUX

Question : Est-ce que l'aire de jeux prévue devant l'école va se faire ?

Réponse : Le projet sera à l'étude en 2016 pour normalement figurer dans le budget 2017, mais il faudrait d'abord savoir où se trouvera la salle de sport.

La séance est levée à 20h15

La soirée se clôture par un apéritif offert par le CIQ du Pigeonnier pour fêter le Beaujolais nouveau.